

CONVOICATIONS

CNV 7524

CEGID GROUP

Société anonyme
au capital de 8 771 404,15 €
**Siège social : 52, quai Paul-Sédallian
69009 LYON (Rhône)**
327 888 111 RCS LYON
327 888 111 00447 SIRET

AVIS DE CONVOICATION

Mmes, MM les actionnaires sont informés qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire

**Le Jeudi 6 mai 2010 à 11 heures
au siège social de Cegid Group (la « Société »)
52, Quai Paul Sédallian, à Lyon 9^{ème} (Rhône)**

A l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

1°) Ordre du jour relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009,
- Rapport du Président du Conseil d'Administration prévu par l'article L. 225-37 du Code de Commerce,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009,
- Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la Société CEGID GROUP SA,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés,
- Approbation des comptes annuels ; Quitus à donner aux administrateurs,
- Approbation des comptes consolidés,
- Approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce,
- Affectation du résultat et distribution du dividende,
- Fixation du montant des jetons de présence,
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'acquérir des titres dans le cadre des dispositions des articles L. 225-209 à L. 225-212 du Code de Commerce,
- Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Jean-Michel AULAS,
- Renouvellement du mandat d'Administrateur de la société ICMI représentée par Monsieur Patrick BERTRAND,
- Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Franklin DEVAUX,
- Renouvellement du mandat d'Administrateur de la société APAX PARTNERS représentée par Monsieur Edgard MISRAHI,
- Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Benoît de RODELLEC du PORZIC,
- Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Jean-Luc LENART,
- Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes titulaire du cabinet MAZARS,

- Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Pierre SARDET,

- Pouvoirs à donner,
- Questions diverses.

2°) Ordre du jour relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Rapport du Conseil d'Administration,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction de capital social par annulation d'actions, proposée à l'Assemblée,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les autorisations d'augmentation de capital social avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou à l'attribution de titres de créances,
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur le projet d'émission à titre gratuit de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique,
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration de réduire le capital social par annulation des actions détenues en propre par la Société,
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'émettre des valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires,
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices, ou primes,
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'émettre des valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription,
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires,
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration de procéder à l'émission d'actions, titres ou valeurs mobilières diverses en en fixant librement le prix d'émission,
- Autorisation à donner au Conseil d'administration de procéder à une augmentation de capital limitée à 10 % du capital visant à rémunérer les apports en nature,
- Délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration aux fins de décider de l'émission de bons de souscription d'actions à attribuer à titre gratuit aux actionnaires de la Société,
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'utiliser les délégations d'augmentation et de réduction du capital social en période d'offre publique visant les titres de la Société,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'augmentation du capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise,
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social par émission d'actions réservée aux membres du personnel adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise dans le cadre des dispositions du Code de Commerce et des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail,
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'utiliser, sous réserve de leur approbation lors de l'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 6 mai 2010, les délégations visées aux quatrième, cinquième et sixième résolutions de ladite Assemblée Générale Extraordinaire, à l'effet de procéder dans les conditions prévues à l'article L. 225-136 du Code de Commerce à une ou plusieurs émissions de titres de capital sans droit préférentiel de souscription par une offre par placement privé visée au II de l'article L. 411-2 du Code Monétaire et Financier,
- Autorisations à donner au Conseil d'administration d'utiliser les actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions, et
- Pouvoirs pour les formalités.

Afin de pouvoir participer à ces Assemblées ou s'y faire représenter, les actionnaires devront justifier au préalable de cette qualité sous forme d'inscription en compte trois jours au moins avant la date des Assemblées Générales. Les attestations d'inscription devront être déposées auprès de :

- CM-CIC Securities c/o CM-CIC Titres, Service Assemblée, 3 allée de l'Etoile - 95014 Cergy Pontoise

Un formulaire de vote par correspondance sera adressé à tout actionnaire, à sa demande écrite faite à la Société par lettre recommandée avec accusé de réception, une telle demande devant être parvenue au siège social au plus tard six jours avant la date de réunion des Assemblées Générales.

Le formulaire dûment rempli devra parvenir au siège social de la Société trois jours ouvrés au moins avant la date de réunion des Assemblées étant précisé qu'il n'est pas prévu, pour les présentes Assemblées, de possibilité de voter à distance ou de déposer des questions écrites via le site internet de la Société.

L'actionnaire ayant voté par correspondance n'aura plus la possibilité de participer directement aux Assemblées ou de s'y faire représenter en vertu d'un pouvoir.

Le Conseil d'Administration